



# Projet d'établissement

## Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

**Type et Nom de l'établissement : MULTI ACCUEIL MAR'MOTTES**

Nombre de places : La capacité d'accueil est de 40 places.

Adresse : 487 Allée des Jardins, 34280 La Grande Motte

☎ : 04/67/29/59/10...

E-mail : creche.lgm@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Statut du gestionnaire : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**Date :**

Signé électroniquement par :  
Christophe BEL  
Le 16 novembre 2022

**Cachet, signature**



## Introduction libre

*Une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant.*

*Ces principes sont mis en place dans cette structure pour l'accueil des enfants et de leur famille.*

Accueillir un enfant en collectivité... Apprendre à vivre ensemble.

## 1. Présentation de l'établissement

### 1.1 Identité

Type et nom de l'établissement : Multi accueil Mar'Motte

Adresse : 487 Allée des Jardins, 34280 La Grande Motte

☎ : 04 /67/29/59/10 ....

E-mail : creche.lgm@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Statut du gestionnaire : Etablissement public de coopération intercommunale

Mode de fonctionnement :

Fonctionnement en mode Psu

Fonctionnement en mode Paje

### 1.2 Capacité et type d'accueil proposés

Nombre de places : 40

Type d'accueil et particularités : Accueil régulier, Accueil occasionnel, Accueil d'urgence.

Amplitude d'ouverture : 7h30-18h30 du lundi au vendredi soit 55h hebdomadaire

Fermetures annuelles : été 3 semaines en août, 1 des 2 semaines des vacances scolaires de fin d'année, et certains ponts.

### **1.3 Compétences professionnelles mobilisées**

#### **1.3.1 L'équipe et les intervenants**

Responsable de structure, Infirmière Puéricultrice : Dalby Isabelle  
Educatrice de jeunes enfants adjointe : Victor Adeline  
Auxiliaires de puériculture, Agents titulaires du CAP Petite enfance.  
Intervenants : Agents conteuses de la bibliothèque municipale,  
Comédienne qui propose un atelier d'expression corporelle

#### **1.3.2 Le travail d'équipe**

Réunions mensuelles  
Echanges quotidiens en vue de favoriser l'accueil de l'enfant et répondre à ses besoins dans une démarche bienveillante  
Réunions de direction avec la coordonnatrice petite enfance.

#### **1.3.3 La formation**

Formation continue pour soutenir les projets mis en place au sein de la crèche et pour améliorer le travail en équipe

## **2. Le projet social**

### **2.1 Le contexte environnemental de l'établissement**

La Grande Motte se trouve sur la côte littorale du Languedoc. Elle est délimitée par 2 étangs, l'étang de l'Or au nord-ouest et l'étang du Ponant à l'est, alimenté par le Vidourle. Au sud, la mer Méditerranée et plus précisément le golfe d'Aigues-Mortes (inclus dans le golfe du Lion), borde ces 3 hectares de plages.

La ville bénéficie d'infrastructures diversifiées et d'une panoplie de loisirs conférant à La Grande Motte une réelle qualité de vie et un afflux de touristes concentré surtout pendant la période d'été.

La structure est gérée par la Communauté d'Agglomération qui regroupe 8 communes : Candillargues, Lansargues, La Grande Motte, Mauguio-Carnon, Mudaison, Palavas-les-Flots, Saint- Aunès, Valergues

Bien qu'implantée sur la commune de La Grande Motte, la structure peut accueillir tous les habitants de ces communes.

### **2.2 L'intégration de l'établissement dans son environnement social**

La configuration spatiale de l'espace urbain Grand Mottois s'organise autour d'une ville « saisonnière » et une ville « permanente » réunissant des quartiers différenciés.

Capacité des établissements et services d'accueil des jeunes enfants sur le territoire concerné :

Nombre de places en accueil multi-accueil : 40

Nombre de places en halte-garderie : 20

Nombre de places en micro-crèche : 10

Autres structures du territoire :

- Lieu d'accueil enfant parents, à Mauguio
- Relais assistantes maternelles, à Mauguio

Structures de proximité :

- Consultation de nourrissons PMI
- Centre social

Analyse des indicateurs et caractéristiques de la population et besoins repérés

- Tenir compte de la typologie des emplois
- Emplois soumis à des contrats le plus souvent en CDD, variables en temps et en amplitude horaire au rythme des saisons
- Les demandes varient en fonction des besoins en main d'œuvre, des restaurateurs et des résidences hôtelières
- Tenir compte de l'isolement et de la précarité des familles
- Emploi du tertiaire soumis parfois à fluctuation en fonction du type de contrat de travail (CDI-CDD)

### 2.2.1 La mixité sociale

Les grands logements sont rares, acquis souvent à la création de la station balnéaire, les résidents sont majoritairement des retraités.

Le quartier dit « des villas » est peuplé par des familles aisées.

Les immeubles fournissent des logements de petites superficies. Les locataires sont majoritairement des jeunes couples avec un enfant arrivant dans la région et de jeunes mamans isolées. Ces personnes sont en recherche d'emploi et vivent de prestations sociales. Elles n'ont pas de soutien familial dans la région.

### 2.2.2 L'accompagnement à la parentalité

Objectifs	Moyens
Permettre aux familles de trouver un mode de garde s'adaptant à la saisonnalité des emplois du secteur touristique	Proposer la possibilité d'avenant au contrat lorsque des changements interviennent dans leur vie professionnelle Combiner au mieux les places de la halte-garderie et de la crèche Travailler en étroite collaboration avec le RPE
Permettre accès aux établissements pour les familles aux revenus les plus modestes	Application des barèmes CNAF
Orienter et guider les familles dans la recherche d'un moyen de garde	Un agent qualifié à l'antenne administrative

### 2.2.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

Enfants présentant un handicap :

La communauté d'Agglomération du Pays de l'Or adhère à la charte de l'accueil des enfants présentant un handicap (2009). Mise en place d'un Projet d'accueil personnalisé (PAP) en partenariat avec la famille et les professionnels de santé qui assurent le suivi de l'enfant ; il est ré-évaluable et ré-ajustable.

Enfants présentant une maladie chronique :

Un protocole d'accueil individualisé (PAI) est élaboré dès l'entrée de l'enfant avec la participation du médecin de crèche et de PMI, du gestionnaire, des équipes de professionnels et des parents. L'objectif de ce protocole est d'établir le plus précisément possible les besoins spécifiques de l'enfant et ainsi proposer un accueil adapté à l'enfant, à sa famille et aux professionnels.

Des rencontres interprofessionnels (CAMPS, PMI, IDE, Médecin, Kiné, psychomotricien, ergothérapeute...) Et parentales sont prévues tout au long de l'accueil de l'enfant.

- Des réunions d'équipe pluridisciplinaire sont prévues pour évoquer l'évolution de l'enfant, la mise en avant de ses capacités, basée sur une observation fine de l'enfant.
- Echanges quotidiens en équipe et accompagnement de la famille de l'enfant pour créer progressivement un lien de confiance.

## **2.3 Les modalités de relations partenariales**

- Cette crèche est cofinancée par la CAF de l'Hérault.

- La PMI travaille en collaboration avec l'agglomération du Pays de l'Or.

Ainsi lors des commissions d'admission des places sont attribuées au vue des situations particulières des familles. La coordonnatrice petite enfance et les puéricultrices de l'Agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers où sont évoquées ces situations.

- Accueil d'urgence :

Le multi-accueil se prête par sa souplesse à l'accueil d'un enfant en urgence sur une place libérée par l'absence prévue ou non, d'un autre enfant.

- Accueil d'enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale :

L'agglomération du Pays de l'Or propose des contrats d'accueil de 3 jours tant que le parent (père ou mère) est en recherche active d'emploi, ou plus pour des besoins de rendez-vous professionnels.

## **3. Le projet éducatif**

### **3.1 La place des parents**

Transmissions quotidiennes arrivée/départ avec l'équipe et échanges avec la direction en fonction des demandes des familles.

Réunions d'informations sur la vie de la structure : administratif, organisation, visite de l'établissement.

Affichage des menus et des animations festives.

Participation à la fête de fin d'année scolaire.

Mise à disposition du Règlement de fonctionnement, du projet pédagogique et de brochures d'informations.

Des transmissions quotidiennes personnalisées et ciblées sont faites aux parents, suite à une observation permettant d'acquérir une connaissance de l'enfant. Cela favorise une relation de confiance et de sécurité avec la famille.

### **3.2 L'organisation de l'accueil**

#### **3.2.1 Le premier accueil, l'adaptation**

Afin de créer un lien de confiance en toute sécurité parents-professionnels et de favoriser le bien-être de l'enfant dans son nouveau lieu d'accueil, nous proposons un accueil en plusieurs étapes

- Premier contact personnalisé avec la famille, sous forme de réunion, d'entretien ou de mail selon les besoins où sont évoqués les points suivants :

- Gestion administrative,

- Présentation de l'équipe et du projet pédagogique (déroulement de la journée, rituels, présentation de l'accueil de l'enfant de façon individuelle dans un collectif

Exemple : motricité libre, respect du rythme de l'enfant et de ses besoins).

- Ensuite, proposition d'une semaine d'adaptation :

- Premier jour : entretien avec le parent et l'enfant sur ses habitudes de vie dans le secteur avec la puéricultrice ou l'éducatrice et la référente de la section d'accueil

- Du 2<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> jour : séparation progressive d'1h à une « petite journée » en incluant repas, sieste et goûter selon l'adaptabilité de l'enfant (évaluation et réajustement)

### 3.2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

Nous accueillons des enfants âgés de 2 mois 1/2 à leur entrée à l'école maternelle (environ 3 ans) ; répartis en 3 sections : une section de bébés, 2 sections d'âges mélangés, moyens/grands.

Cela permet d'une part de répondre aux besoins spécifiques de la tranche d'âges des bébés.

D'autre part, pour les moyens/grands, de favoriser l'autonomie, l'entraide et la « stimulation éducative ». Cela favorise des groupes hétérogènes et complémentaires dans un accueil plus individualisé avec une disponibilité plus grande en fonction de la demande et de l'âge des enfants.

Pour assurer la sécurité affective, l'objet transitionnel et la sucette sont à disposition de l'enfant. Nous sensibilisons les familles au rôle premier de l'objet transitionnel : rassurer l'enfant, l'accompagner lors de la séparation, l'aider à s'endormir, porter l'odeur des parents et de la maison, le câliner. D'où l'importance qu'il fasse l'aller-retour crèche-maison. De plus, nous organisons l'accueil des enfants par des professionnelles « repères » qui interviennent toujours dans la même section pour assurer une continuité tout au long de la journée.

#### **Déroulement de la journée, les différents temps : séparation-accueil, activités, repas, sommeil, changes, activités extérieures**

Une communication permanente est mise en place avec les parents, sous forme d'échanges et de conseils, qui sont précieux pour accompagner au mieux les familles.

- Dans le secteur des bébés : Nous répondons aux besoins des plus petits en fonction de leur âge et de leur rythme.

Le matin : transmissions des parents / informations de l'heure du réveil et du biberon, informations personnelles si besoin....

La séparation : le parent confie son enfant dans les bras de la professionnelle.

Se succèdent dans la journée les temps de nursing et de soins (change avec la professionnelle en créant un échange individuel), jeu libre ou animations d'éveil autour de comptines, musique, histoires, jeu de coucou caché, jeux sensoriels, bulles, bâton de pluie dans une ambiance sereine et tamisée, peinture, parcours de motricité pour les plus grands.

Mise en place de la motricité libre cf 3.3.1 l'éveil et le jeu.

Les repas ou les biberons sont donnés en fonction de l'heure du petit déjeuner

cf 3.3.2 L'alimentation

Les temps de siestes sont proposés en fonction des besoins de chaque enfant

cf 3.3.3 Le sommeil

Un temps extérieur dans la cour en sol souple uniquement pour les bébés peut être proposé.

Le soir, retrouvailles avec les parents : transmissions personnalisées cf 3.1

-Dans le secteur des moyens/grands : Nous répondons également aux besoins des enfants (Exemple : plusieurs siestes, repas avec texture adaptée et prise en charge individuelle dans le collectif...)

Nous veillons à garder une chronologie sur la journée avec des rituels permettant aux enfants d'avoir des repères.

Le matin transmissions des parents / informations personnelles si besoin.

La séparation : le parent accompagne son enfant dans la section et le confie à une professionnelle.

Se succèdent dans la journée : Jeu libre, un temps partagé autour d'un verre d'eau, chansons-comptines-marionnettes-castelet-marottes, ateliers sensoriels-crétifs-peinture-dessin-gommette-pâte à modeler-manipulation-transvasement-collage, atelier de jeux symboliques ; les enfants en « libre circulation » peuvent passer d'un atelier à l'autre.

Cf 3.3.1 Jeux symboliques

2 temps extérieurs dans la cour (sol souple) sont proposés dans la journée : jeux fixes : toboggan, balançoires, cabanes, tricycles, poneys, cerceaux, ballons, quilles...

Une grande salle de motricité avec une structure est à la disposition des enfants pour développer leur psychomotricité

cf 3.3.1

Temps de change et de soins avec la professionnelle en créant un échange individuel.

Repas cf 3.3.2 L'alimentation

Sieste cf 3.3.3 Le sommeil.

Goûter cf 3.3.2 L'alimentation

Proposition du deuxième temps extérieur

Et proposition de temps calme : histoires, livres, jeux de construction ...

Le soir retrouvailles avec les parents : transmissions personnalisées cf 3.1

### **Aménagement de l'espace :**

Pour répondre aux projets éducatif et pédagogique, au sein de la crèche, nous avons pensé les espaces de vie de façon à garantir la sécurité physique, affective des enfants, et favoriser, impulser les différents ateliers.

Pour chaque secteur, nous avons une pièce unique de vie et d'éveil que nous avons aménagé en coins distincts où les enfants circulent librement. L'adulte, par sa présence, son observation et ses échanges avec l'enfant, assure l'encadrement, la surveillance, et l'accompagnement ; ce qui favorise la construction affective, psychique, motrice et éducative.

Depuis plusieurs années, une réflexion est menée en collaboration avec notre service de Prévention et Sécurité pour renouveler et fournir du matériel favorisant l'ergonomie des professionnels : meubles, à roulettes, maniables et légers, chaises à roulettes, à la hauteur des enfants, pince ramasse jouets... Achat de matériel facile à entretenir pour favoriser une hygiène quotidienne.

Entretien des locaux : sols, surfaces hautes, jouets, plusieurs fois par jour, en respectant les protocoles d'hygiène.

### **Pédagogie :**

Nous menons, à travers des temps de réunions, une réflexion sur l'harmonisation de nos pratiques professionnelles pour proposer à l'enfant un cadre bienveillant et des repères sécurisant tout au long de la journée.

Nous échangeons aussi régulièrement en réunion avec la psychologue qui nous accompagne sous forme de conseils et de pistes de travail.

Chaque professionnelle développe une posture d'observation, d'écoute en se mettant à la hauteur de l'enfant, en nuanciant son ton de voix, en donnant du sens à ses actions.

Tout en étant conscient du développement cognitif spécifique en fonction de l'âge, nous pouvons inciter l'enfant à réfléchir quelques secondes sur un comportement « non socialisé » pour progressivement l'accompagner vers la socialisation et le préparer à son entrée à l'école.

Une attention particulière est portée à l'enfant en situation de handicap afin de lui proposer des ateliers correspondant à son stade de développement.

### **Mise en place progressive de la CGAP :**

La Communication gestuelle associée à la parole est un outil de communication permettant à l'enfant d'exprimer ses besoins, ses émotions. L'adulte souligne d'un signe le mot clé de la phrase.

Signer permet d'éviter les frustrations (ne pas être compris), et de limiter l'énerverment, les cris, l'agressivité. Il devient alors plus agréable de vivre ensemble.

L'ensemble de l'équipe a été formée à la CGAP et utilise cet outil au quotidien lors de chansons/comptines/histoires (Bonjour, bon appétit...) ou pour communiquer avec l'enfant (encore, doudou, tétine, changer la couche..., ou émotions : content, triste, peur, colère...).

L'adulte, en plus du langage oral, utilise la CGAP pour s'adresser à l'enfant.

Le but étant que l'enfant, à son tour, passe par la CGAP pour s'exprimer et manifester ses émotions, avant de maîtriser progressivement le langage oral.

L'adulte adopte pour cela une posture bienveillante, davantage en harmonie avec le rythme de l'enfant.

## **Atelier d'anglais**

Une professionnelle propose un atelier d'anglais aux enfants pour se familiariser avec cette langue de façon ludique : par le biais de musiques, chansons, histoires, images.

## **Visite de l'école maternelle**

En juin nous proposons aux enfants qui rentrent à l'école maternelle, une visite de l'école, un temps dans les classes avec les professeurs des écoles, et un temps dans la cour extérieure pour se familiariser avec leur nouveau lieu d'accueil de la rentrée de septembre.

## **3.3 La vie quotidienne**

### **3.3.1 L'éveil et le jeu**

Le jeu est un besoin fondamental pour le développement physique et psychique de l'enfant. Il s'agit de son activité principale pour se construire, expérimenter, se socialiser et développer ses compétences.

#### **Les ateliers :**

Dans les sections, nous avons aménagé les espaces de jeux pour garantir la sécurité physique et affective en créant des coins à thèmes : coin lecture/histoires/chansons sur un tapis, coin dinette, coiffeuse/soin du poupon (bavoir, couche, pot, repas) ...

Selon l'âge, nous animons des ateliers sensoriels : découverte des odeurs (flacons de lavande, thym, romarin...), du toucher (coussins tactiles, foulards), de l'ouïe (instruments de musique, cd, bâton de pluie), de la vue (observation de l'environnement extérieur). Ces ateliers favorisent l'éveil de l'enfant et permettent de le sensibiliser à son environnement.

Des ateliers manuels à thèmes : peinture, collage, gommettes, dessin, coloriage... développent l'expression libre, la motricité fine, la créativité qui, selon le développement de l'enfant peuvent être libres ou semi-dirigées.

Nous offrons aux enfants la possibilité de manipuler et de participer à des ateliers de transvasement : de pâtes, de riz, d'insectes en plastique... Cela permet à l'enfant d'exercer sa motricité fine, sa préhension, et d'expérimenter des notions telles que vider/remplir, de se familiariser avec des expériences telles que « retenir, lâcher » pour se préparer à l'acquisition de la propreté, à travers la maîtrise des sphincters.

#### **Motricité :**

Au sein de la crèche, nous avons une structure de motricité avec toboggans, escaliers, piscine à balles, plan incliné afin d'assurer le développement psychomoteur. Nous proposons aussi des parcours de motricité.

#### **Jeux symboliques :**

Les professionnelles proposent des ateliers de jeux symboliques qui favorisent l'imagination, l'imitation et permet à l'enfant de rejouer ce qu'il vit au quotidien. Cela renforce la construction de l'estime de soi, la confiance et l'autonomie de l'enfant.

Matériel mis à disposition : mallette du docteur/du vétérinaire/ soin du poupon (baignoire, chaise haute.) service à thé/café, jeu de la marchande avec balance épicier + légumes, garage et voitures.

#### **Espace extérieur :**

Nous avons à notre disposition 2 cours : une pour les bébés ;

Une pour les moyens/grands qui est équipée de jeux fixes : toboggans, cabanes, balançoires, et de jeux mis à disposition : voitures, motos, trotteur, poneys rebondissant, cerceaux, ballons, quilles, parachute coopératif, jeux d'animation : rondes, histoires vivantes...

#### **Le jeu libre**

Nous veillons à proposer à l'enfant une diversité de jeux et d'activités en lien avec son développement

Afin de favoriser son éveil et son bien-être. L'enfant est libre de passer d'un jeu à l'autre selon son besoin, à ce moment-là.



**Motricité libre :**

De la naissance à la marche, l'enfant évolue librement (il ne sera pas installé dans une position qu'il n'aura pas acquis par lui-même) : cela lui permet d'explorer son corps, de se développer en toute confiance et de franchir les différentes étapes de son développement psychomoteur.

Cette liberté donnée à l'enfant lui apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

**Les fêtes :**

Nous proposons des journées festives où nous célébrons les fêtes, comme la fête des citrouilles, un spectacle pour Noël, le carnaval, la fête de la crèche en fin d'année, moment festif pour célébrer et clôturer l'année écoulée.

**Intervenants extérieurs :**

Une comédienne propose un atelier créatif artistique d'expression corporelle.

Partenariat avec la Bibliothèque : ateliers de contes et de lecture, prêt de livres/jeux.

**3.3.2 L'alimentation**

Pour répondre aux besoins physiologiques, à la découverte des goûts et des saveurs, le repas est un moment de plaisir, d'échanges et d'apprentissage à l'autonomie. L'Agglomération du Pays de l'Or établit ses menus, entre autres, sans OGM, volaille Label Rouge, viande bovine française, produits issus de l'agriculture biologique et pêche durable... Ils sont équilibrés par les chefs cuisiniers et la diététicienne diplômée.

Dans le secteur des bébés, en partenariat avec la famille et le pédiatre de l'enfant, nous proposons des biberons de lait maternisé (traçabilité : boîte de lait neuve et numéro de lot pour le lait et l'eau) ;

Ou maternel (protocole de recueil et de conservation du lait maternel fourni par la PMI selon le Ministère de la Santé et des Solidarités) ;

Ou une alimentation solide (protéines, purée d'un seul légume frais, compotes).

Pour éviter tout problème d'allergie, la première introduction d'un aliment est réalisée à la maison avant la crèche. Les quantités sont adaptées à l'âge de l'enfant ainsi que la texture selon ses capacités masticatoires.

Les repas sont préparés en cuisine centrale (liaison chaude) et gardés en température dans le secteur (« chafing » au bain-marie).

Installation du bébé en fonction de son développement : les biberons sont donnés dans les bras.

Les repas : les premières cuillères sont données dans les bras, puis l'enfant est installé en chaise haute.

Chaque professionnel partage un moment privilégié et individualisé avec un bébé.

Dans le secteur des moyens/grands : les enfants sont installés sur des petites chaises autour de plusieurs tables avec un adulte par table et un adulte au service.

Les quantités et les textures sont adaptées à l'âge (les repas sont préparés en cuisine centrale (liaison chaude) et gardés en température dans le four de la cuisine). Dans une dynamique d'autonomie, le repas complet avec dessert est proposé à l'enfant. Il a donc le libre choix de l'ordre de son repas.

La prise de repas évolue en fonction des capacités de l'enfant. Une professionnelle peut donner le repas au début, si besoin ; ensuite, 2 cuillères sont utilisées (une pour l'enfant, une pour l'adulte) jusqu'à ce que l'enfant mange seul. Nous lui proposons de goûter sans le forcer.

Lavage des mains avant et après le repas puis port de serviette individuel. Nous avons comme rituel une chanson signée qui annonce le temps du repas. Nous veillons à proposer une ambiance calme.

### **3.3.3 Le sommeil**

Besoin essentiel dans le développement de l'enfant, le repos lui permet d'être à nouveau disponible pour découvrir, explorer, s'éveiller.

- Dans le secteur des bébés, les siestes sont proposées en fonction des besoins de sommeil de chacun. Nous avons à notre disposition des lits à barreaux dans un grand dortoir et un plus petit qui nous permet de coucher les bébés les plus jeunes. Une surveillance régulière, toutes les 10 minutes est effectuée et notée sur une fiche de sieste.

Pour répondre aux besoins de succion et affectif, la sucette et le doudou sont à disposition de l'enfant. Chaque enfant est accompagné dans son endormissement selon son rituel (bras, musique douce...).

- Dans le secteur des moyens/grands : des lits à barreaux et des couchettes sont à disposition.

Une sieste est proposée après le repas. Il y a en permanence un agent dans le dortoir qui assure la surveillance des enfants, qui se réveillent de façon échelonnée et sont accueillis par une autre professionnelle qui les attend au lever de sieste. En fonction de l'âge, une sieste en plus peut être proposée dans la matinée ou en fin d'après-midi. Une surveillance régulière, toutes les 10 minutes est effectuée et notée sur une fiche de sieste.

Pour répondre aux besoins de succion et affectif, la sucette et le doudou sont à disposition de l'enfant. Une attention est portée aux enfants qui mettent plus de temps pour s'endormir en restant auprès d'eux.

### **3.3.4 L'hygiène et les soins corporels**

La professionnelle profite de ce moment privilégié pour favoriser une relation individuelle avec l'enfant.

▢ Dans le secteur des bébés, des temps de changes réguliers sont réalisés sur un plan de change. Nous proposons du savon hypoallergénique avec gant et serviette changés à chaque utilisation. Nous fournissons les couches. Les parents qui le souhaitent peuvent fournir du liniment, du coton et des couches personnelles.

Un suivi rigoureux des érythèmes fessiers est assuré par l'équipe et la puéricultrice.

▢ Dans le secteur des moyens /grands, des temps de changes et des passages aux toilettes réguliers sont proposés ainsi qu'à la demande de l'enfant.

Nous avons pour cela à notre disposition des plans de change, des pots et des petites toilettes où nous veillons à préserver l'intimité de l'enfant.

Nous proposons du savon hypoallergénique avec gant et serviette changés à chaque utilisation. Nous fournissons les couches. Les parents qui le souhaitent peuvent fournir du liniment, du coton et des couches personnelles.

Un suivi rigoureux des érythèmes fessiers est assuré par l'équipe et la puéricultrice.

En fonction du développement de l'enfant et en coéducation avec les parents, nous l'accompagnons vers la maîtrise des sphincters (acquisition de la propreté). Le principe étant de proposer au même moment, les différentes étapes à la maison et à la crèche (évaluation et réajustements entre les parents et les professionnelles).

### **Conclusion (facultative)**

Une attention particulière est portée au lien créé avec l'enfant et son parent.

# **Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant**

## *Dix grands principes pour grandir en toute confiance*

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.